



Maine et Loire

<https://49.fcpe-asso.fr>

FCPE - Maine-et Loire  
Conseil Département des Parents d'Élèves

T : 02.41.77.98.89 / 06.72.81.89.36

18 rue Kellermann  
49100 Angers

## Communiqué de presse

23 avril 2020

"Réouverture des écoles le 11 mai : les parents d'élèves y sont majoritairement opposés"

La fédération des parents d'élèves FCPE (49) organise actuellement une consultation sur la réouverture des établissements scolaires prévue à partir du lundi 11 mai, conformément à la décision du gouvernement.

Depuis son site Internet <https://49.fcpe-asso.fr> ou directement via un sondage en ligne sur Doodle [Doodle: Déconfinement des élèves, le 11 mai : Pour qui ? Comment ?](#) les parents d'élèves recueillent les réponses, mais aussi les avis et contributions.

*"Il nous apparaît important de savoir quel est l'état d'esprit des familles, face à l'enjeu (ou le pari) que constitue le retour des enfants dans les écoles, collèges et lycées, le 11 mai. Ce sondage offre déjà une tendance, que nous ferons remonter aux pouvoirs publics",* explique Jean-Baptiste Lalanne, l'un des responsables départementaux de la fédération.

En l'espace de 48 heures, plus de 200 réponses ont déjà été enregistrées.

Pour Florence Prudhomme, coprésidente de la FCPE 49, *"la tendance que nous observons, c'est un environ 3/4 des parents qui rejettent carrément la date du 11 mai, justifiant cela par le sentiment que cette échéance est irréaliste, prématurée et précipitée, au vu de l'épidémie qui est encore très loin d'être jugulée"*.

Jean-Baptiste Lalanne ajoute : *"Un 1/4 des parents nous disent "oui, mais... ". Cette réponse au conditionnel est assortie de garanties jugées indispensables concernant les mesures à prendre sur le plan sanitaire dans les établissements scolaires. On nous fait aussi remonter que les problèmes sont innombrables : quid de l'internat, des transports, de la cantine, des cours en atelier et des stages dans les filières professionnelles, par exemple"*.

Une déclaration commune rédigée avec les organisations professionnelles des personnels de l'Education nationale et les associations de lycéens est en cours de finalisation, pour le département de Maine-et-Loire, selon la FCPE.